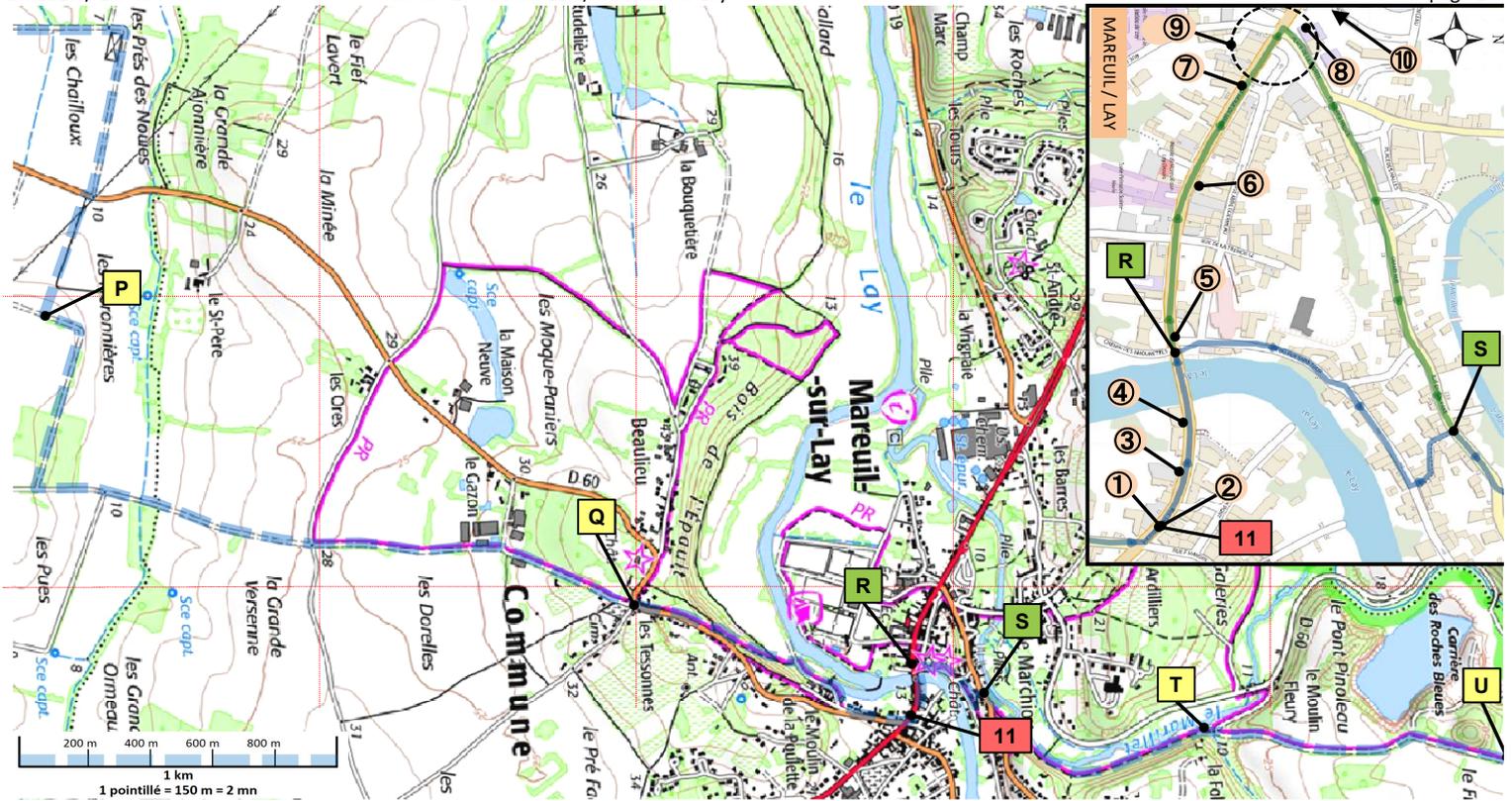
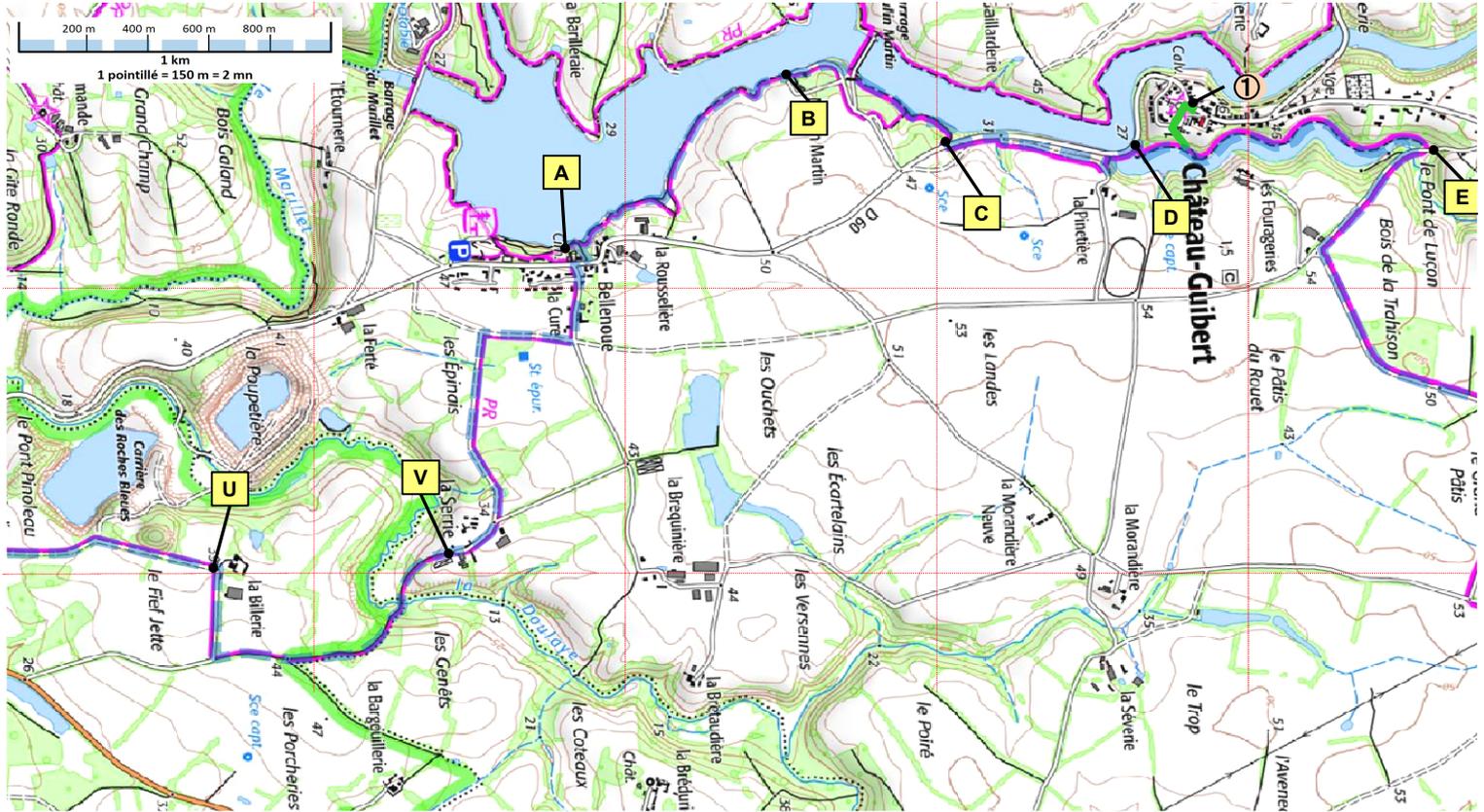




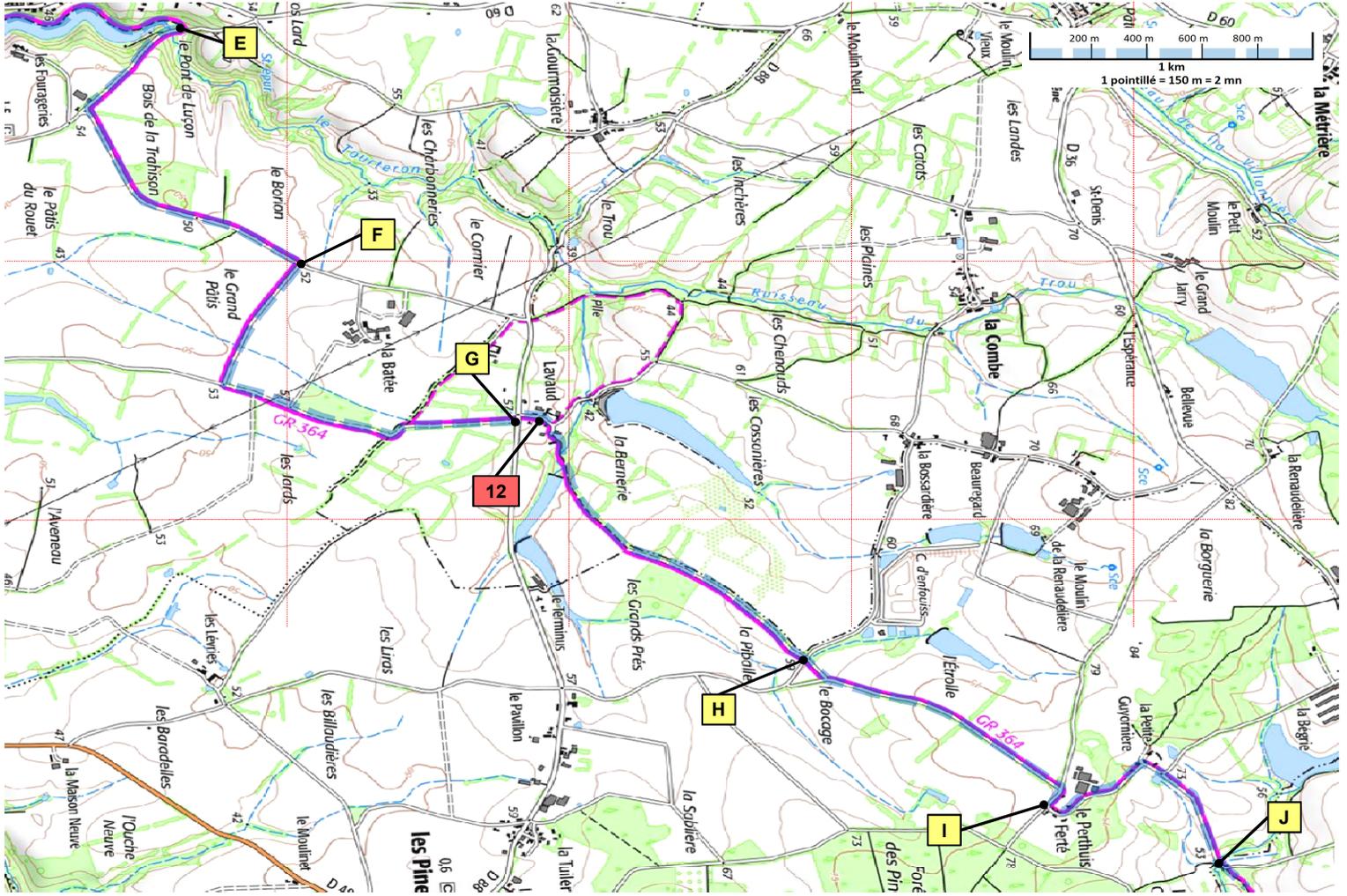
M	99,1	Pont du Gué de Noailles	T ←	prends à gauche le chemin qui longe Le Lay	1190
i				bivouac possible	
		route →	←	tourne à gauche sur la petite route	660
		T route	←	encore à gauche puis, aussitôt, tout droit	420
		entrée du village →	↑	avance jusqu'aux écluses du Lay	40
		écluses du Lay	→	tourne à droite en laissant les écluses à ta gauche. Traverse Mortevieille en suivant la rue principale	120
10	101,6	Mortevieille n° 251	↑	CONTRÔLE n° 10/sam 01:25/sam 20:46 / DOUILLARD en bas à gauche d'un bloc de 6 boîtes à lettres (sous le N° 265)	160
		après un bloc de 9 +	↙	prends carrément à gauche l' impasse des Pictons qui se prolonge par un long chemin au bord du Lay	1720
N	103,5	30 m avant une route	←	descends le chemin à ta gauche; il mène à un petit pont sur l'Ancien Lay	1230
		double barrière +	↑	traverse le grand chemin et continue en face sur une vague sente dans l'herbe	280
		petit pont sur l'Ancien Lay	↑	continue en face sur un grand chemin	210
O	105,2	fin de la route de Port Soulay	←	tourne à gauche sur une route large (petite maison blanche n°15 à ta droite)	100
		aussitôt T rue des Prés du Lay	←	à 100m en face, restaurant L'Aubraie 02 51 97 78 74 de 12:15 à 14:15 et de 19:15 à 21:15	
		aussitôt T rue des Prés du Lay	→	tourne à droite dans la petite rue qui devient chemin interdit "sauf riverains"	1120
		pylone +	↗	traverse prudemment la grand'route et prend le chemin presque en face (20 m à droite)	320
		dans la montée +	↑	tout droit	90
P	106,8	en haut T	←	tourne à gauche	630



P	106,8	en haut	T	←	tourne à gauche	630
		T chemin		←	descends le chemin vers la gauche	210
		T chemin		↑	tout droit	660
		+ dans la plaine		↑	en face sur une petite route	610
		+ Silos		↑	monte la petite route	370
		1er coin du cimetière	T	↑		80
		2ème coin du cimetière			l'entrée du cimetière est à 25 m à ta droite. Robinet à l'intérieur, à gauche de l'entrée	
Q	109,4	2ème coin du cimetière	+	↑	prends la grand'route en face. Dès que possible, traverse pour marcher sur le côté gauche	260
		30m après maison	n°51	↘	un sentier peu visible démarre à gauche juste avant la glissière en bois. DANGER Prudence la nuit.	190
		+ chemin		↘	sentier plus important; prends-le vers la droite	70
		T chemin		↘	bivouac possible. Tourne à droite dans le chemin qui devient rue. Va jusqu'au STOP	250
		STOP +		↘	pars à gauche en restant sur le trottoir de gauche	170
		●●● grand'rue		←	tourne à gauche en direction d'un pont sur le Lay.	10
11	110,3	boucherie RANNOU, côté droit			CONTRÔLE n° 11/sam 02:53/sam 23:53 / dans l'urne au comptoir ou, aux heures de fermeture, dans la	+ posée sur les marches
		boucherie RANNOU		↑	continue dans la rue de La Boulaye, vers le pont	170
		dans la rue			① Boulangerie+DistriPain (Esp.+CB) 7-13h 02 51 30 51 31 ② Boucherie 8-13h 16-19h 02 51 97 30 93	
					③ Pizza, sandwich, boissons, ... 18h-23h 02 44 39 60 19 ④ salon de thé 13h30-19h	
		après le pont			Début du détour autorisé dans Mareuil. Commerces de ⑤ à ⑩ . Voir RESSOURCES	
R	110,5	après le pont, côté église		→	prends à droite la rue du Puy sans Tour qui descend passer au pied de l'église. Reste sur cette rue	130
		STOP T		↑	tout droit	110
		ATTENTION en face le n°18		←	Sois attentif pour trouver à ta gauche la très étroite rue des Tanneurs qu'il faut grimper	60
S	110,8	T grand'rue		→	au bout de la venelle, prends la grand'rue vers la droite. Fin du détour autorisé	60
		aussitôt	T	↑	prends, en face, un passage étroit avec sauf riverains	790
T	111,6	Y chemins		↗	monte le large chemin de droite (Barrage du Marillet 4,7 km)	1020
U	112,7	La Billerie	T	→	("Musée d'Antan") prends la route vers la droite	300



U	112,7	chemins	↖	monte le large chemin de droite (Barrage du Marillet 4,7 km)	300
		chemin	↖	tourne dans le chemin à gauche	230
			↖	descends sur le chemin en face	440
		passerelle (ou gué !)	↖		290
V	113,9	La Serrie	↖	continue sur la route	160
			↖	descends sur le chemin en face	670
		chemin	↖	tourne dans le chemin de droite	290
		rue	↖	prends à gauche la rue de la Cure	270
		Bellenoue	↖	tourne à droite sur la grand'route (marcher sur le côté gauche)	60
		ATTENTION	↖	après 50	100
		sentier du lac	↖	il faut trouver à ta gauche un passage étroit le long d'un jardin, passage qui descend au lac sur les 12 km à venir, ton parcours se confond avec celui de la rando 42 km du dimanche donc, à partir d'ici, un balisage temporaire sera mis en place dans la journée du samedi à droite sur sentier (escarpé mais bien aménagé). Sur plus d'1 km, le lac doit être à ta gauche	1050
A	115,5	sentier du lac	↖		1050
B	116,5	barrière	↖	continue sur la route en face	140
		ATTENTION	↖	dans la courbe	60
		barrage de Moulin Martin	↖	cherche et prends à ta gauche une petite trace qui descends (obstruée par un long bloc de béton)	450
			↖	file tout droit pour prendre en face le sentier balisé	
			↖	le sentier longe le lac sur 450 m	
C	117,2	glissière de sécurité	↖	franchis-la et pars à gauche en marchant sur le bas-côté droit de la route	170
		avant un panneau	↖	monte le chemin légèrement vers la droite	370
		avant Pass. Privé Pinetière	↖	prends franchement à gauche un sentier herbeux finissant par un escalier	70
		route	↖	prends la route vers la droite et longe la glissière de sécurité	100
D	117,9	fin de la glissière	↖	engage-toi à droite dans l'étroit passage derrière la glissière	280
			↖	sentier étroit, rocheux, partiellement effondré sur 2-3 m DANGER Eclairage indispensable de nuit.	
		sentier	↖	en face	840
		hors circuit, à 250 m	↖	par le sentier à ta gauche, balisé , monte dans le bourg; 20 m avant l'église tourne à droite et fais 50 m jusqu'à la mairie	
			↖	WC, eau, abri. Distributeur de pain (1,20 €), en espèces uniquement	
E	119,0	fin du sentier	↖	monte la route jusqu'en sommet de côte (500 m)	480



E	119,0	fin du sentier	T route	→	monte la route jusqu'en sommet de côte (500 m)	480
		bâtiments à droite	T	→	tourne à gauche sur une route que tu suis sur un bon km	800
		chemin	T	→	tout droit	260
F	120,5	petite route	T	→	tourne à droite sur une petite route dont l'axe est herbeux	590
		chemin	T	→	à gauche sur le chemin. Toujours suivre le chemin principal et le balisage	630
			T	→	suis le chemin vers la gauche	60
			T	→	suis le chemin vers la droite	390
G	122,2	D88	T	→	traverse la route départementale et prends, presque en face, la petite route vers le village	110
12	122,3	Lavaud	5 Macquigneau	→	CONTRÔLE n° 12/sam 04:53/dim 04:10 / 5 Macquigneau (2ème BAL à droite depuis la route départementale)	50
			T	→	tourne à droite sur la route	30
			T	→	prends le chemin herbeux vers la gauche (S sauf riverains)	680
			T	→	le chemin devient plus large	690
H	123,8	route	T	→	en face sur une petite route	120
		route	T	→	sur la route à gauche	950
			T	→	tourne à droite sur route (Le Perthuis Ferté)	80
I	124,9		T	→	tourne à gauche vers La Petite Guyornière	440
		La Petite Guyornière	T	→	suis la route vers la droite	80
			T	→	continue en face	470
J	125,9		T	→	quitte la route pour prendre le sentier en face	230